

12-06-2023

Communiqué de presse

Lutte contre les PFAS : une révision urgente du règlement REACH s'impose

Malgré la pollution généralisée des milieux par les PFAS (substances poly ou perfluoroalkylées), les députés ont voté le 8 juin un report de 2 ans de l'interdiction de ces polluants éternels, arguant un manque de connaissance.

L'absence d'études sur les effets toxiques et sanitaires des différents PFAS mis sur le marché, qui aurait dû être exigée auprès des producteurs et utilisateurs dans le cadre de REACH, est aujourd'hui le chaînon manquant pour engager une politique publique efficace.

C'est pourquoi AMARIS, au nom des collectivités, gravement impactées par cette pollution d'une ampleur inédite, réclame la révision de REACH dès 2023, afin que celles-ci disposent d'un cadre de référence sanitaire et environnemental leur permettant l'exercice de compétences essentielles à la santé et au cadre de vie de leurs habitants.

AMARIS appelle plus particulièrement les députés qui ont repoussé l'interdiction des PFAS à prendre leurs responsabilités et à se mobiliser dès à présent en faveur de cette révision.

A propos d'AMARIS (association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs)

Créée en 1990, l'association AMARIS est le réseau national des collectivités exposées aux risques industriels. Ses adhérents (communes et intercommunalités) sont tous concernés par la présence d'installations classées, de sites Seveso, de transport de matières dangereuses. AMARIS, porte-parole de collectivités qui font face à des situations diverses, défend la nécessité d'intégrer les spécificités des territoires dans les politiques publiques de prévention. En janvier 2021, AMARIS a initié le programme « Collectivités et pollutions industrielles » qui réunit un réseau de collectivités et d'experts pour réduire les expositions aux polluants et répondre aux attentes des citoyens en matière de santé environnementale. La Métropole de Lyon, la ville de Montreuil, l'[Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions](#) et l'[Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat](#) (ENTPE) sont partenaires de ce programme. Depuis 2021, Alban Bruneau, vice-président de la Communauté urbaine du Havre, préside AMARIS.

Contact presse : Géraldine Musnier – 06 72 68 27 21 – agencegeraldinemusnier@gmail.com